



Réforme des retraites : tous concernés !

A l'occasion de la réforme des retraites annoncée par le Président de la République lors de la campagne présidentielle, l'âge légal, c'est à dire l'âge minimum à partir duquel les Français sont autorisés à liquider leurs droits à la retraite obligatoire, devrait être repoussé de 62 à 64 ans. Il faudra 43 années de cotisation dès 2027 et non pas à partir de 2035, comme le prévoyait initialement la réforme Touraine. Le débat parlementaire s'est ouvert en février, avec pour objectif un vote définitif à la fin du premier trimestre 2023 en vue d'une entrée en vigueur à la fin de l'été 2023. Cette réforme poursuit également 3 axes : « *emploi des seniors et usure professionnelle avec la pénibilité* », « *l'équité et la justice sociale incluant les carrières longues et les régimes de retraite* », « *l'équilibre du système de retraite avec le financement et les paramètres associés* ».

Mais quel est le véritable objectif de cette réforme ? S'agit-il seulement de l'équilibre financier des régimes de retraites, de la correction des injustices actuelles ou

de chercher à financer d'autres politiques publiques ? S'agit-il de financer l'allocation de perte d'autonomie et/ou le relèvement des faibles pensions ? S'agit-il de faire supporter le poids de cette réforme aux seuls salariés ou à tous les revenus : ceux du travail, ceux des dividendes et des rentes qui doivent contribuer à l'ensemble de la solidarité intergénérationnelle et économique envers les personnes les plus âgées et les plus fragiles ? Au nom du marché, ne remet-on pas en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale ? La santé, la retraite ne sont-ils pas des symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère ?

Aujourd'hui, de nombreux retraités œuvrent bénévolement en soutien aux citoyens, aux jeunes, aux enfants, dans les associations, les conseils d'administration. Ils participent toujours à la société toute entière, ne sont-ils pas une force économique et humaine incontestable ? ●

Réforme des retraites

« J'ai commencé comme apprenti depuis mes 16 ans, aujourd'hui j'ai 56 ans et j'exerce le métier de soudeur dans une TPE. Le métier de soudeur est un métier difficile, en atelier comme en chantier : le port de charges lourdes, la chaleur, la poussière sont devenus quotidiens. Je suis convaincu que je ne partirai pas à 60 ans, et si j'y arrive, je ne souhaite pas faire un jour de plus. Je suis cassé, actuellement je ressemble à un homme de 70 ans, j'ai continuellement mal au dos, je n'en peux plus. Quant à mon avenir, je n'ai pas mis un sou de côté car mon salaire ne me permet pas de vivre dignement. »

Pierre

« Je suis ouvrier d'usine dans une entreprise de métallurgie automobile. C'est un travail en trois-huit avec des mouvements répétitifs et des charges lourdes. Nos salaires sont améliorés de toutes sortes de primes, qui ne seront malheureusement pas toutes prises en compte pour la retraite. Aujourd'hui, c'est donc la triple peine : rallongement du départ à la retraite, problèmes de santé, petite retraite ! »

Lionel

« J'ai 60 ans et 6 mois, j'exerce le métier d'auxiliaire de vie sociale (AVS) dans une association d'aide à la personne. Lors de la grande crise sanitaire, j'étais en première ligne, je ne comptais pas mes heures, j'enchaînais toilettes, accompagnements et ménages. Présentement, je suis épuisée physiquement, j'ai peur de ne pas atteindre l'âge requis pour un départ à la retraite sans décote, car je n'ai pas les trimestres requis. Je mentirais si je vous dis que je serai à l'abri du besoin financier. »

Alice

« Avec une petite retraite, je dois travailler pour payer les factures et avoir un peu de loisirs. De plus, cela me fait sortir de chez moi et le lien créé avec les personnes qui me rémunèrent pour mon travail est précieux pour elles et pour moi. Si je choisis de rester au travail jusqu'à 65 ans, c'est en partie parce que j'aime mon travail dans le commerce. De plus, avec 2 ans et demi de plus que l'âge légal, ma retraite sera majorée de 200 euros, selon ce que m'a dit la Carsat : sur des petites retraites, ce n'est pas négligeable. »

Anne-Marie

« Jeune dessinateur industriel en TPE, je vois ma retraite précaire, tardive et en mauvaise santé. Je la vois aussi injuste, entre ceux qui auront pu se payer une complémentaire et les autres ! »

Guillaume

**Pour moi, la retraite,
qu'est-ce que cela évoque ?
Qu'est-ce que je pense
de cette réforme ?**



Réforme des retraites

« Infirmier psychiatrique de 40 ans, la retraite est pour moi une chose lointaine puisque ma carrière risque de se terminer par l'invalidité liée aux problèmes de santé déjà existants et aux conditions de travail difficiles (manipulation des patients...). Aller au-delà de 60 ans paraît bien impossible ! »

Gauthier

« Aide-soignante dans une clinique, nous travaillons dans la santé avec des alternances jour/nuit, les week-ends, les jours fériés pour soigner, aider, écouter avec toujours autant d'empathie pour nos patients. Le gouvernement nous demande encore plus en rallongeant l'âge de la retraite, c'est une honte ! »

Sandrine

« C'est difficile de bien connaître nos droits pour la retraite. En tant que travailleur handicapé, c'est spécifique, le plus dur c'est de n'avoir pas le même interlocuteur à la CNAV, il faut toujours tout réexpliquer. La personne qui m'a reçu ne connaissait pas les règles pour les handicapés. Pour ma retraite, j'ai plein de projets : m'occuper de mes petits-enfants, finir le chemin de Compostelle, mes engagements à l'association Voir ensemble, membre du CCFD-Terre Solidaire, au Prado, à l'ACO. »

Tonio

« J'ai vécu 30 ans avec mon mari, nous n'avons pas eu d'enfants. Celui-ci ne voulait pas que je travaille. Nous nous sommes séparés. J'ai travaillé quelques années mais pas suffisamment pour avoir une retraite. Je vis avec seulement 640 euros, je ne peux rien me permettre. Alors, je suis attentive à toutes les offres culturelles gratuites, ce qui me permet d'aller à la chorale et d'assister à des spectacles. Cela m'aide à tenir. »

Joëlle

« Depuis le 1^{er} août 2022, le jour de mes 65 ans, je suis en retraite et c'est super. La retraite c'est prendre le temps de faire, c'est profiter de voir sa famille, ses amis, ses collègues de travail, ses voisins. La retraite c'est aussi faire des activités plus régulièrement (sport), participer ou s'engager dans les associations (CNL Courboulay) ou Mouvements (ACO). En décembre, je me suis investie dans la préparation de la célébration de Mission Ouvrière, la richesse était de partager avec les 3 mouvements. L'important, c'est prendre le temps, pas de stress. »

Anne-Marie

J.-F. Courtille



**Où puis-je me documenter sur mes droits ?
Qu'est-ce que cela va changer pour moi ?**

Concernés et acteurs dans les syndicats d'actifs, de chômeurs, de retraités ou militants des partis politiques, bénévoles des associations populaires ou en famille, les membres de l'Action Catholique Ouvrière sont appelés à partager leurs luttes, leurs stratégies, leurs mobilisations, leurs espérances, leurs différences pour protéger et faire fructifier le bien commun. Même quand la lutte est dure ou l'échec possible, ils sont appelés à poursuivre l'engagement dans leurs lieux de vie, avec les copains, partageant ainsi avec eux les signes d'espérance.

C'est dans la parole et la vie du Christ que nous trouvons les moyens de réfléchir et d'accueillir leur vie, leurs questionnements, leurs joies, leurs difficultés, témoignant que la solidarité ne peut être une demi-mesure et qu'elle ne saurait être sélective que l'on soit riche ou pas (Actes 4, 32 à 37).

C'est donc à la suite du Christ que l'ACO propose à ses membres un chemin de bienveillance, d'échange et d'action pour la dignité des plus faibles, qu'ils soient actifs, avec ou sans emploi ou retraités.

Un seul cœur et une seule âme

« La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun. C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grâce abondante reposait sur eux tous.

Aucun d'entre eux n'était dans l'indigence, car tous ceux qui étaient propriétaires de domaines ou de maisons les vendaient, et ils apportaient le montant de la vente pour le déposer aux pieds des Apôtres ; puis on le distribuait en fonction des besoins de chacun. Il y avait un lévite originaire de Chypre, Joseph, surnommé Barnabé par les Apôtres, ce qui se traduit : " *homme du réconfort* ". Il vendit un champ qu'il possédait et en apporta l'argent qu'il déposa aux pieds des Apôtres. »

Texte des Actes des Apôtres (4, 32-37)

Contact

parlons-en.

Supplément à *Témoignage ACO*, bimestriel édité par l'Action catholique ouvrière

Adresse 7 rue Paul Lelong 75002 Paris

Téléphone 01 42 36 36 11

Télécopie 01 40 26 20 18

Courriel secretariat@acofrance.fr

Site internet www.acofrance.fr

Directrice de la publication Karine Cornily

Rédaction Secrétariat permanent

Courrier des lecteurs temoignage@acofrance.fr

Maquette Paul Duflot

Impression Neuville impressions, 71160 Digoin



Par mon travail et mes cotisations, je participe à la solidarité collective, pour que chacun puisse vivre décemment. Est-ce important, pour moi aussi et pourquoi ?

Ce numéro de Parlons-en consacré à la réforme des retraites a été réalisé par Annie, Dominique et Karine avec l'aide des élus du Conseil national.